

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2567 - JEUDI 24 MARS 2016

ÉLIMINATOIRES CAN 2017

Le Congo conserve sa place de leader du groupe E

Les Diables rouges ont arraché hier, en terre zambienne, un point précieux lors de leur match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017.

Grâce à ce score d'un but partout, le Congo conserve ainsi sa place de leader du groupe E avec 5 points, en attendant le match retour à Brazzaville prévu dans quatre jours.

Menés depuis la 58^e minute, but marqué par Winstone Kalengo évoluant dans l'AC Léopards de Dolisie, les poulaillers de Pierre Lechantre sont revenus à la marque à la 76^e minute par l'entremise de Jordan Massengo pour sa première titularisation.



SCRUTIN DU 20 MARS

Guy-Brice Parfait Kolelas privilégie le climat de paix

Après la publication mardi soir des premières tendances des résultats du vote du 20 mars qui donnaient une large avance au président sortant, l'équipe de campagne du candidat Guy-Brice Parfait Kolelas, provisoirement classé deuxième, a exprimé son intention de contester les résultats devant la Cour constitutionnelle. Au cours d'une conférence de presse animée hier à Brazzaville, le porte-parole du candidat Kolelas, Vivien Manangou, qui s'est dit préoccupé par le climat de paix dans le pays, a déclaré : « Nous ne sommes pas dans une logique d'affrontement, nous sommes dans une lo-



gique de contestation légale des résultats ». Cette attitude tranche avec celle du candidat Jean-Marie Michel Mokoko qui, exigeant un recomptage

des voix, a proféré lors d'une conférence de presse des menaces de troubles à l'ordre public.

Pages 4

Les observateurs nationaux adressent six recommandations au gouvernement

La coordination de l'observation nationale des élections, qui a déployé trois-cent-trente-sept observateurs à travers le Congo lors du scrutin du 20 mars, a invité le gouvernement à, entre autres, renforcer les capacités des membres des bureaux de vote, réformer le système de distribution des cartes d'électeur, sécuriser davantage le convoyage des procès-verbaux et acheminer à temps le matériel électoral vers les bureaux de vote. [Page 5](#)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Vers la création d'un observatoire congolais du climat et de l'environnement

La communauté internationale a célébré, le 22 mars, la Journée météorologique sur le thème « Plus chaud, plus sec, plus humide, regardons l'avenir en face ». Devant les effets négatifs du changement climatique causé en partie par les activités humaines sur la nature, le Congo qui n'est pas épargné par les conséquences de ces dérives a décidé de créer un observatoire du climat et de l'environnement pour le-

quel l'étude de faisabilité a déjà été réalisée.

À l'occasion de la commémoration de cette journée, le ministre en charge des Transports et de l'Aviation civile, Rodolphe Adada, a précisé que « le Congo n'est nullement à l'abri de ces changements climatiques qui ont des effets négatifs sur les systèmes économiques, l'agriculture, la pêche, la production hydroélectrique ».

Page 5

EDITORIAL

Fair-play

Page 2

ÉDITORIAL

Fair-play

Alors que la victoire de Denis Sassou N'Guesso, dès le premier tour de l'élection présidentielle, ne fait plus aucun doute et que les observateurs internationaux confirment la bonne tenue du scrutin, l'opposition radicale refuse d'admettre l'évidence. Non contente de contester les résultats du vote elle prétend, contre toute évidence et sans en apporter la moindre preuve, que le président sortant n'aurait recueilli qu'un faible nombre de voix et serait donc battu.

Passons sur l'absurdité de telles allégations, mais arrêtons-nous un instant sur l'état d'esprit qu'elles révèlent. De la même façon que cette même partie de la classe politique avait dénié au peuple congolais le droit de se prononcer par référendum sur le changement de la Constitution, de la même façon qu'elle avait ensuite tenté de faire barrage à l'élection présidentielle avant de s'y rallier et de présenter des candidats, de la même façon elle refuse par avance le verdict des urnes. Curieuse conception de la démocratie que celle-là !

Ce que l'on doit espérer, maintenant que ses dirigeants ont opté pour ce comportement, c'est qu'ils utiliseront les recours que leur offre l'Etat de droit pour contester les résultats du vote de dimanche et qu'ils ne chercheront pas à mobiliser la rue pour se faire entendre comme certains d'entre eux l'ont laissé entendre à maintes reprises. Si, en effet, ils recourent à de tels procédés, ils perdront le peu de crédibilité qu'ils ont encore tant auprès du peuple congolais que de la communauté internationale. Et très probablement ils signeront leur arrêt de mort politique en démontrant qu'ils récuse la démocratie elle-même.

Si les leaders de l'opposition étaient sages, ils agiraient de façon radicalement inverse. De la même façon qu'au Bénin, Lionel Zinsou a publiquement reconnu la victoire de Patrice Talon, ils admettraient leur défaite et s'abstiendraient de tout acte, ou de toute parole pouvant laisser croire qu'ils déniaient aux citoyens congolais le droit de choisir librement leur président. Alors, en effet, ils préserveraient leur avenir politique et pourraient prendre la tête du mouvement qui organisera l'opposition dans le cadre des nouvelles institutions.

Le « fair-play », comme disent les Anglais, est un atout qu'ils auraient tort de ne pas utiliser tant qu'il en est temps.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

Les candidats de l'opposition récuse les tendances publiées par la CNEI

Le coordonnateur de la plateforme IDC-Frocad, Charles Zacharie Bowao, et le candidat indépendant, le général Jean-Marie Michel Mokoko, ainsi que le président de la Commission technique électorale (CTE), Antime Bayimina, ont contesté le 23 mars 2016 les tendances du scrutin publiées le 22 mars par la Commission nationale électorale indépendante (CNEI).



Jean-Marie Michel Mokoko entouré de Charles Zacharie Bowao et de Antoine Bayimina

Au cours d'une conférence de presse, les trois orateurs, ont déclaré que les tendances annoncées ne correspondent en rien à la réalité. Car d'après eux, les tendances réelles sur la base des fiches de résultats des bureaux de vote, placent les candidats de l'opposition largement en tête dans la quasi-totalité des grandes villes du pays. « A Brazzaville et au Pool, le candidat Guy Brice Parfait Kolelas vient très largement en tête », souligne le communiqué de ladite plate-forme. Et d'ajouter : « A Pointe-Noire, le candidat Jean-Marie Michel Mokoko vient très largement en tête ».

« Dans un département et dans aucune des grandes villes du pays, qui représentent pourtant plus de 75% du corps électoral, jamais le candidat Denis Sassou N'Guesso n'arrive en tête. Mieux, il se retrouve en 4e position, et ce dans le meilleur des cas. Par conséquent, il est impossible que le candidat président puisse se prévaloir d'une victoire, même

en ne tenant compte que des résultats partiels », a indiqué Charles Zacharie Bowao.

Le coordonnateur de l'IDC-Frocad a contesté le taux de participation (environ 65%) annoncé par le président de la CNEI, Henri Bouka. Pour lui, ce taux ne pouvait pas se situer en dessous de celui du scrutin référendaire du 25 octobre 2015. « La CTE n'a pas encore les taux définitifs de participation, mais chacun a pu constater l'engouement des populations pour le scrutin présidentiel. Les longues files d'attente en attestent. La CTE poursuit son travail », a souligné le coordonnateur de l'IDC-Frocad, précisant que les candidats signataires de la Charte de l'opposition pour la victoire étaient déterminés à faire respecter le résultat des urnes.

Jean-Marie Michel Mokoko propose le recomptage des voix. Le candidat Jean-Marie Michel Mokoko a, de son côté, déclaré que les résultats en sa possession après exploitation des pro-

cess-verbaux reflètent une autre réalité. « Ce vote ne traduit pas le sentiment ou l'acte posé par les populations et je récuse ces résultats. Pour moi, il est absolument impossible que le candidat Denis Sassou N'Guesso soit en tête avec le pourcentage qui nous a été révélé. Les résultats qui me donnent 7,05% sont falsifiés et je ne suis pas du tout disposé à les accepter », a-t-il dénoncé.

C'est ainsi qu'il a proposé la mise en place d'une commission paritaire à laquelle participeront les observateurs étrangers qui sont censés, d'après lui, être neutres, afin de regarder procès-verbal par procès-verbal, la réalité sortie des urnes. « Je pense qu'il est possible dans une démarche comme celle-ci, de mettre tout le monde d'accord. Je ne vois pas pourquoi les organisateurs refuseraient que nous procédions de façon paritaire au recomptage des voix », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama, Lopelle Mboussa Gassia et Rominique Nerplat Makaya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzo-
ukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Présidentielle du 20 mars

Les recommandations des observateurs de l'Union Africaine

En rendant les conclusions préliminaires du scrutin, la Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine (MOEUA) a formulé quelques recommandations à l'endroit du gouvernement, de l'administration électorale, des partis politiques et de la société civile congolaise...

mandé à l'exécutif de poursuivre les réformes engagées en vue du renforcement de la démocratie et des institutions démocratiques au Congo ; poursuivre le dialogue inclusif entre les différents acteurs de la vie nationale. Les observateurs de l'Union Africaine (U.A) ont par ailleurs souhaité que le

gouvernement fasse la refonte totale du fichier électoral avec l'introduction de la biométrie, pour les échéances à venir...

A l'administration électorale...

Pour la MOEUA, il faudrait, entre autres, renforcer les capacités du personnel électoral sur toutes les étapes de vote, communiquer davantage avec les acteurs politiques et les autres parties prenantes en vue de dissiper les malentendus et créer ainsi un climat de confiance nécessaire à la conduite sereine du processus électoral. La mission d'observation propose aussi que l'administration électorale intègre des numéros de souche et de série sur les bulletins uniques par souci de traçabilité, de sécurité et de transparence. « Il faut intensifier les actions d'éducation civique et électorale surtout en milieu rural, améliorer la participation des femmes comme membres des bureaux de vote », a indiqué Dileita Mohamed Dileita.

Au niveau de la société civile, les observateurs souhaitent



Président de la mission des observateurs de l'UA



Logo de l'Union africaine

Aux partis politiques...

Le chef de la mission de la MOEUA, ancien premier ministre de la République de Djibouti, Dileita Mohamed Dileita, a demandé aux partis politiques congolais de préserver le climat de paix en évitant tout discours incendiaire ou acte de défiance en ayant un esprit de conciliation. Il a, par ailleurs, recommandé que les partis politiques intègrent et assurent pleinement la formation de leurs représentants dans les bureaux de vote ; prendre en compte la nécessité d'assurer dans toutes les leurs actions l'effectivité du principe de parité tel que consacré par la Constitution congolaise...

Au gouvernement...

Dileita Mohamed Dileita a de-



Les observateurs de l'UA

Le présidium face à l'assistance que cette entité contribue à la sensibilisation et à l'éducation civique des citoyens et citoyennes en matière électorale à travers tout le pays afin qu'ils prennent activement part dans les différentes phases du processus. Dans l'ensemble et « au regard des observations effectuées dans les bureaux de vote visités dans le pays, la Mission constate que d'une manière générale, le scrutin du 20 mars s'est déroulé dans le calme, la paix et la stabilité », a conclu Le chef de la mission de la MOEUA, l'ancien premier ministre de la République de Djibouti, Dileita Mohamed Dileita,

**Rominique Nerplat
Makaya**

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Le PIDPA appelle au calme et invite l'opposition à accepter le résultat des urnes

Après avoir suivi de près le déroulement du scrutin, le 20 mars dernier, le Plan international pour la démocratie et la paix en Afrique (PIDPA) a publié, le 22 mars, son rapport préliminaire. Dans ledit rapport, le PIDPA qui a noté un scrutin apaisé et transparent, exhorte les acteurs politiques de l'opposition à respecter le verdict des urnes, question de préserver la paix dans le pays.

D'après cette mission d'observation électorale conduite par Jean Marie Ngondjibangangtsé, expert en la matière, l'élection présidentielle du 20 mars s'est tenue selon les règles de l'art, dans la paix et la transparence.

A cet effet, pour consolider la paix dans le pays, condition sine qua non pour une bonne existence, le PIDPA invite les acteurs politiques impliqués, notamment ceux de l'opposition, à accepter et respecter le



Jean Marie Ngondjibangangtsé

verdict issu des urnes, dont les premières tendances sont déjà disponibles.

« Le PIDPA lance un appel solennel à tous les acteurs politiques, à toute la population, à la société civile et à toutes les

autorités congolaises de continuer à rester calmes et sereins, pour préserver la paix qui a toujours régné au Congo, et devraient accepter le résultat du scrutin. En cas de contestation, il serait mieux de faire recours aux institutions accréditées à cet effet », affirme ce communiqué préliminaire.

Saluant la bonne tenue du dit scrutin, la mission électorale PIDPA, qui a suivi avec attention la campagne électorale à Brazzaville, suivi du scrutin, a noté quelques avancées significatives dans tout le processus d'organisation du scrutin.

Parlant de la campagne électorale, le PIDPA a affirmé qu'elle a été libre et apaisée sur l'ensemble du territoire national, donnant ainsi l'occasion à tous les candidats en lice de s'ex-

primer librement, à travers diverses manifestations publiques. La même mission note aussi que tous les bureaux de vote, disséminés sur l'ensemble du territoire, ont été accessibles à tous, et ouverts aux heures recommandées, en présence des membres des bureaux de vote et des délégués des partis politiques. S'agissant du dépouillement des urnes et du comptage des voix, le PIDPA a renchéri que ces deux opérations se sont déroulées dans le calme, la sécurité et la transparence totale, au point d'être appréciées par tous. Du point de vue technique, le matériel électorale était de bonne facture et en nombre suffisant. Toutefois, la mission PIDPA a déploré quelques manquements que l'administration devra corriger, mais qui ne sont pas de nature à décrédibiliser l'ensemble du scrutin.

« Ces petits manquements ob-

servés ne sont pas de nature à entacher globalement le bon déroulement et la crédibilité du scrutin. L'équipe d'observation internationale PIDPA s'accorde pour affirmer que l'élection présidentielle du 20 mars 2016 au Congo répond aux normes internationales en matière d'élection », précise ce communiqué préliminaire.

Par ailleurs, pour bien préparer les élections à venir et améliorer le processus, le PIDPA propose quelques pistes de solution.

Il s'agit entre autres, du recyclage des membres des bureaux de vote ; la distribution des cartes d'électeur à temps ; le déploiement du matériel électorale dans les bureaux de vote à temps ainsi que l'accréditation des observateurs électoraux nationaux et internationaux au moins une semaine avant le scrutin.

Firmin Oyé

La Dypada invite les acteurs politiques à respecter le verdict des urnes

La Dynamique pour la paix durable en Afrique (Dypada) a invité toute la classe politique et le peuple congolais à accepter les résultats et à respecter le choix exprimé par le peuple congolais, pour un Congo paisible, prospère et développé.

La mission d'observation de l'ONG Dynamique pour la paix en Afrique est d'avis que l'élection présidentielle du 20 mars au Congo, répond aux standards internationaux.

La Dypada a, dans son communiqué préliminaire sanctionnant sa mission d'observation électorale, noté avec une entière satisfaction, la maturité politique du peuple congolais au cours de ce scrutin a enjeu majeur. « Les Congolais sont sortis en file indienne le matin pour accomplir leur devoir citoyen », a-t-elle apprécié dans son rapport publié le 21 mars. Elle s'est félicitée de la bonne organisation du scrutin par la Commission électorale nationale indépendante et tous les ministères impliqués, notamment celui des Affaires étrangères et de la coopération, l'Intérieur et de la décentralisation puis de la sécurité publique.

« Nous référons au civisme et à l'attachement du peuple congolais, aux valeurs démocratiques et au regard du bon état d'esprit qui a prévalu durant tout le processus électoral, la missions de dynamique pour la paix durable en Afrique tient à remercier les autorités gouvernementales, des partis politiques des candidats, les médias, les observateurs nationaux plus particulièrement le

peuple congolais pour leur coopération et assistance tout au long de l'action », ont soutenu les observateurs.

La Dypada a, par ailleurs, dit sa satisfaction, quant au déroulement sans incidents majeurs de la campagne électorale, laquelle, a permis aux candidats de décliner leur programme politique à leur électorat.

Les observateurs ont en outre reconnu que les bureaux de vote ont été ouverts à l'heure fixée par le code électoral tout en signalant quelques exceptions. Pour eux, tous les bureaux de vote étaient accessibles avant de saluer la qualité du matériel électorale qui d'après leur observation était de qualité et en nombre suffisant dans tous les bureaux de vote. La présence effective des délégués des partis politiques dans la grande majorité de bureau de vote et la présence discrète des forces de défense et de sécurité dans les centres de vote ont été remarquées. « Tous les bureaux ont fermés à l'heure et le dépouillement des bulletins de vote s'est effectué dans un climat de paix en présence de tous les membres de bureaux de vote », ont noté les observateurs de la Dypada.

Signalons que plusieurs Organisations non gouvernementales venant du Cameroun, du Gabon, du Bénin et des institutions diplomatiques accréditées ont suivi la campagne électorale et ont déployé plusieurs observateurs internationaux à Brazzaville et sur toute l'étendue du territoire national le jour du scrutin.

James Golden Eloué

Le candidat Guy-Brice Parfait Kolélas conteste les résultats partiels publiés par la CNEI

A la faveur d'une conférence de presse qu'il a animée le 23 mars à Brazzaville, le candidat Guy-Brice Parfait Kolélas a, par la voix de son porte-parole, Vivien Manangou, déclaré nul et de nul effet les résultats partiels publiés par la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) et entend faire recours à la Cour constitutionnelle.

Dans son argumentaire, Vivien Manangou a rappelé à la presse que les élections au Congo sont régies par la loi électorale dont l'article 89 pose trois points centraux qui déterminent la compilation des résultats.

« Les résultats provisoires sont publiés par nombre de voix le jour même du vote et sont affichés à chaque entrée du bureau de vote et chaque représentant du candidat doit se voir remettre

un exemplaire qui est une fiche jaune signée par l'ensemble des délégués des candidats et ce n'est que sur la base de ces documents que les résultats sont considérés », a-t-il déclaré. Or, a-t-il signifié, dans la plupart des cas, cette démarche n'a pas été respectée. « La CNEI s'est trempée dans une fraude massive. » Vivien Manangou a cité quelques localités comme Pointe-Noire, Nkayi, Dolisie, Madingou où, les candidats de l'opposition sont largement venus en tête. « Ces quatre villes constituent plus de 80% de l'électorat du Congo. Les résultats publiés par la CNEI ne reflètent pas les données

recueillies sur le terrain », a-t-il dit.

Pour Guy-Brice Parfait Kolélas la Commission nationale électorale indépendante doit justifier ces résultats. En dépit de tous ces faits, Vivien Manangou a dit que ce dernier ne s'inscrit pas dans la logique d'affrontement. « Ceci étant,



Vivien Manangou s'exprimant devant la presse

nous ne sommes pas dans une logique d'affrontement. Nous sommes dans une logique de contestation légale des résultats ».

Le candidat Guy-Brice Parfait Kolélas, a ajouté son porte-parole, appelle la Cour constitutionnelle à faire le moment venu preuve de responsabilité parce que les Congolais se sont exprimés pour le changement. Il a enfin terminé son propos en lançant un appel à tous les militants d'être calmes. « Nous utiliserons les moyens légaux pour faire aboutir notre démarche. » a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koubemba

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Congo envisage de créer un observatoire sur le climat et l'environnement

La structure dont l'étude de faisabilité a été déjà réalisée permettra de parvenir à des observations systématiques des paramètres atmosphériques pour comprendre l'évolution du climat ainsi que ses conséquences afin de mettre en œuvre les mesures pour s'y adapter



Le ministre des Transports et de l'aviation civile, Rodolphe Adada, l'a annoncé à l'occasion de la Journée météorologique mondiale célébrée le 23 mars de chaque année pour commémorer l'entrée en vigueur en 1960, de la Convention portant création de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). En effet, l'évènement est organisé cette année sur le thème : « Plus chaud, plus sec, plus humide, regardons l'avenir en face ».

Dans le message du gouvernement rendu public à cette occasion, le ministre des Transports et de l'aviation civile a rappelé qu'en dépit des engagements,

pris par les Etats, relatifs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, celles-ci ont augmenté ces dernières années avec les conséquences fâcheuses telles que les sécheresses, inondations, ouragans, canicules, vents violents et pluies diluviennes. Selon Rodolphe Adada, au cours de l'année dernière, la température moyenne de l'air au-dessus de la surface de la terre a battu tous les records, dépassant d'environ 1°C les va-

leurs de l'ère préindustrielle. Un chiffre qui représente plus de la moitié de celui visé par l'Accord de Paris, qui entend contenir la température moyenne bien en-deçà de 2°C.

« Les changements climatiques vont se poursuivre au cours des prochaines décennies au gré de l'accumulation dans l'atmosphère de quantités toujours plus importantes de gaz à effet de serre. Notre pays, le Congo n'est nullement à l'abri de ces

changements qui ont des effets négatifs sur les systèmes économiques, l'agriculture, la pêche, la production hydroélectrique », a-t-il précisé.

Au Congo, des effets négatifs de changements climatiques sont perceptibles sur l'économie nationale. Il s'agit, entre autres, de la vallée du Niari, qui connaît de plus longues périodes de sécheresse affectant la production agricole ainsi que la période de navigabilité sur l'Oubangui qui se réduit d'année en année, passant de onze mois, il y a 50 ans, à moins de six mois de nos jours. On peut également citer les glissements de terrain, l'ensablement et la destruction des maisons d'habitation constatées actuellement à Brazzaville, occasionnant des dégâts énormes. A cela s'ajoutent les inondations devenues récurrentes dans certaines parties du pays, comme celles qui ont été enregistrées à Pointe-Noire en mars 2014 avec des pertes en vies humaines, et à Makotipoko en 2015.

« Il est encore possible de chan-

ger le cours des choses. Ainsi, conscients des enjeux climatiques, les gouvernements du monde entier ont adopté l'Accord de Paris en décembre 2015. Cet accord prévoit une réduction rapide et considérable des émissions de gaz à effet de serre. Pour sa part, le gouvernement de la République du Congo a mis en œuvre un plan de modernisation des infrastructures aéroportuaires et météorologiques », a indiqué le ministre d'Etat en charge des Transports et de l'aviation civile. De son côté, l'OMM apporte son soutien aux Etats dans ce domaine, particulièrement dans la mise en œuvre du cadre mondial pour les services climatiques, a reconnu Rodolphe Adada. Pour lui, c'est à travers une prise de conscience réelle à l'échelle planétaire, un changement de mentalité, une autre manière de vivre, de consommer, de produire, que l'on peut changer les choses.

Parfait Wilfried Douniama

Thierry Mougalla : « le Pays s'est probablement préservé d'un péril »

Selon le porte-parole du candidat Denis Sassou N'Guesso, en suspendant les communications électroniques dans le pays, le gouvernement congolais a probablement épargné la population d'un plus grand péril.

« Il est préférable d'avoir un désagrément de quelques jours que d'avoir quelque chose de violent qui remettrait réellement en cause la tranquillité de la population », a estimé Thierry Lezin Mougalla lors d'une conférence de presse mardi soir. Les Congolais devraient comprendre le bien fondé de cette mesure gouvernementale qui devrait être levée plus tôt, selon le porte-parole du candidat Denis Sassou N'Guesso qui est, par ailleurs, ministre de la Communication et des médias.

« L'Etat s'excuse du désagrément causé à la populations. Il faut comprendre que cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur. Je crois que nos compatriotes qui ont vécu souvent dans leur chair; hélas, un certain nombre d'évènements violents ont tout à fait compris qu'il est préférable d'avoir un désagrément de quelques jours plutôt

que d'avoir **« Il est préférable d'avoir un désagrément de quelques jours que d'avoir quelque chose de violent dans le pays et qui remettrait en cause réellement leur tranquillité »**, a-t-il avancé.

Tout en insistant sur l'excuse de l'Etat à la population, Thierry Mougalla estime que le pays s'est préservé probablement d'un plus grand péril au regard de tout ce qui se déchaîne sur les réseaux sociaux et sur Internet à l'étranger. « Avec tout cela, a-t-il martelé, si on arrivait à traumatiser nos compatriotes dont certains sont très fragiles, d'autres très passionnés par la chose politique, cela aurait pu embraser le pays. Je pense que nos compatriotes le comprennent profondément ».

Selon l'orateur, il est ainsi du devoir de tout Etat d'exercer sa mission principale de protéger son territoire et sa population, citant en exemple la France. « J'étais à la COP21 au mois de novembre dernier; j'ai vu les restrictions à l'ordre public qui ont été prises par les autorités françaises. Je crois que la population avait bien compris le sens de ces restrictions. Ce pays qui est une grande démocratie est depuis quelques mois en situation d'état d'urgence et il me semble que la population française le comprend tout à fait ».

Thierry Nougou

Les observateurs nationaux plaident pour la préservation du climat de paix

La coordination de l'observation nationale des élections a déployé sur l'ensemble du territoire national trois cent trente-sept personnes pour superviser le scrutin présidentiel du 20 mars.



Elle a rendu public le 23 mars son rapport préliminaire dans lequel les observateurs nationaux ont relevé que dans l'ensemble l'élection présidentielle du 20 mars s'est déroulée dans le calme et la sérénité. Par ailleurs, ils ont formulé six suggestions à l'endroit du gouvernement, de la Commission nationale électorale indépendante et aux acteurs politiques toutes tendances confondues. Il s'agit du renforcement des capacités des membres des bureaux de vote ; de la reformulation du décret n° 2007-309 du 15 juin 2007 déterminant les modalités de l'observation nationale et internationale des élections en y ajoutant la présence des observateurs nationaux et internationaux lors de la compilation des résultats ; de la formation continue des acteurs électoraux et des délégués des candidats avant chaque scrutin ; de la réforme du système actuel de distribution des cartes d'électeurs ; du convoyage plus sécurisé des procès-verbaux et autres documents du vote et de l'acheminement à temps du matériel électoral.

En outre, les observateurs nationaux ont noté que l'application du principe de parité, la présence des délégués des candidats dans les bureaux de vote et surtout l'instauration du bulletin unique ont permis de réduire significativement les contestations des résultats. « La coordination de l'observation nationale des élections considère que le peuple congolais tout entier sera le seul vainqueur du scrutin du 20 mars 2016. Elle l'encourage à attendre, dans le calme, les résultats définitifs », a indiqué Emile Aurélien Bongouandé, commissaire aux libertés publiques à qui revenait la charge de lire le rapport préliminaire. La coordination de l'observation nationale des élections a mis à profit cette occasion pour lancer un appel aux futurs candidats heureux et malheureux, afin qu'ils privilégient le Congo et travaillent ensemble à consolider la paix, l'unité nationale et la démocratie.

Roger Ngombe

PRÉSIDENTIELLE AU NIGER

Le président Mamadou Issoufou remporte le second tour, avec 92% des suffrages

Selon la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui a publié les résultats provisoires mardi, le président sortant obtient plus de 92%, contre 7% de son adversaire Hama Amadou, qui s'est retiré avant le second tour. Ces résultats devront être confirmés par la Cour constitutionnelle.

Le second tour de la présidentielle du 20 mars au Niger s'est déroulé globalement dans le calme, selon les observateurs internationaux sur place. Pourtant, cette présidentielle a été boycottée par la coalition de l'opposition au président sortant. Dès la publication des résultats, le porte-parole de l'opposition a indiqué que son camp rejette tous ces résultats. Les chiffres portant sur le taux de participation sont disputés par les différents camps : le taux de participation est supérieur à 50%, selon la Céni.

En effet, les partisans de l'opposition dénoncent le maintien en prison de leur candidat au second tour Hama Amadou, inculpé pour son implication supposée dans un trafic de bébés. L'opposant a été évacué d'urgence la semaine dernière à Paris pour être soigné. Le camp de ce dernier ne précise pas qu'il entend contester le scrutin

« dans le calme, la liberté et la transparence »

devant la Cour constitutionnelle, seule habilitée à confirmer ou infirmer les résultats publiés par la Commission électorale. Au premier tour de la présidentielle couplée avec les législatives, les premières tendances officielles sont connues au moins 72 heures après le scrutin. D'après la Céni en charge du scrutin, le retard était dû notamment aux blocages persistants dans la compilation des chiffres au niveau des communes. Les responsables de la Céni ont passé tout le temps à presser leurs équipes régionales, afin qu'elles rendent au plus vite leur copie, selon les autorités. La commission électorale déplorait également la signature des procès-verbaux, soit parce que des délégués de partis sont introuvables, soit parce que certains refusent de signer.

Malgré ces difficultés de centralisation des données des bureaux de vote, la Céni a publié les résultats complets du scrutin conformément au chronogramme qu'elle s'était fixé. Un effort salué par les observateurs présents : la mission d'observation de l'Union africaine s'est félicité de la bonne tenue de l'élection présidentielle nigérienne dont le premier tour accouplé aux législatives a eu lieu le 21 février dans le calme. Après avoir relevé l'autorisation du vote par témoignage et salué le fait que cette mesure n'a soulevé aucune contestation, la mission, dans un communiqué publié le 23 février à Niamey, a de même salué la tenue de la campagne électorale « dans le calme, la liberté et la transparence ».

Fiacre Kombo

À VENDRE

Voiture de marque Toyota
Yarhis (gasoil)
en bon état.

Prix : 4 millions FCfa

Contact : 06 666 70 65

TRANSPORT

Lancement bientôt de la campagne de sensibilisation à la sécurité routière

Au cours d'un entretien exclusif avec les Dépêches de Brazzaville, le directeur général des Transports terrestres, Placide Mpan, a expliqué que cette nouvelle stratégie de communication s'oriente vers une vision positive afin de faire participer le grand public à la lutte contre les accidents de la route.

« La campagne vise à appeler les populations à adopter un comportement décent sur les routes afin d'éviter les accidents. Il s'agit d'éduquer et de former la population, (automobilistes et piétons), à adopter un bon comportement sur la route. Cette opération fait suite à la politique stratégique du pays mise en place par le ministère des transports et de l'aviation civile que dirige le ministre d'Etat, Rodolphe Adada », a indiqué Placide Mpan.

Initiée par le ministère des Transports et de l'Aviation civile, cette campagne de sensibilisation à la sécurité routière qui s'ouvre au mois d'avril, s'inscrit dans une vision à long terme afin de consolider les actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière des usagers de la route.

Les objectifs visés sont de garantir le droit à la vie, de minimiser les dégâts humains des accidents de route, de mettre l'accent sur le principe de la responsabilité collective des usagers de la route et d'inciter l'ensemble des citoyens à renforcer l'effort national contre les accidents de la route.

Parlant de cette politique stratégique de sécurité routière, le directeur général des transports terrestres a fait savoir que, c'est en janvier 2015 que le gouvernement a publié un décret mettant



Placide Mpan

en place un comité interministériel pour la sécurité et la circulation routière. Ce comité, a-t-il dit, est une plateforme multisectorielle qui répond aux exigences des Nations unies prônant que, dorénavant, dans tous les pays du monde, la politique de sécurité routière ne peut plus être gérée par une instance ministérielle.

« C'est un programme d'activités, un plan d'actions pour répondre aux exigences des Nations unies qui veulent que les accidents de la route dans tous les pays du monde soient réduits de moitié d'ici à 2020 », a-t-il expliqué.

La campagne sera menée dans les grandes villes du pays telles que Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Puis, elle s'étendra dans les autres villes comme Ouesso, Oyo etc. En outre, le directeur

général des transports terrestres a précisé qu'au cours de cette opération, la police et la gendarmerie seront sur le terrain, notamment, sur les grandes artères de Brazzaville pour procéder par la distribution des prospectus sur lesquels seront mentionnées les causes majeures des accidents de la route. Sur ce, les agents de la sécurité cibleront les causes majeures des accidents de la route, c'est-à-dire les facteurs à l'origine des accidents à savoir : l'excès de vitesse ; l'usage du téléphone

au volant ; la prise d'alcool ; les dépassements dangereux ; la non utilisation de la ceinture de sécurité, la circulation à sens contraire ; les mauvais comportements sur la route etc.

Dans la phase de l'opération consacrée à la répression, le colonel a expliqué qu'elle est réservée à la force publique (la police et la gendarmerie), et que la mission de la direction générale des transports terrestres ne se limite qu'à l'éducation. « La répression doit être permanente ». Les règles de la route sont des lois et pratiques sécuritaires. Garanties de la fluidité et de la sécurité de la circulation des véhicules, des piétons et des autres usagers de la route, ces règles portent sur des questions allant du démarrage à la signalisation, en passant par les virages, les dépassements et autres actions. En principe, les conducteurs sont tenus de prouver leurs connaissances de ces règles et leur capacité à bien les appliquer avant de pouvoir obtenir un permis.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ

Recrudescence d'Ébola en Guinée

Alors qu'on croyait la vaincre, apparemment l'épidémie d'Ébola n'est pas encore terminée en Guinée, comme l'a annoncé le 22 mars les autorités du pays après la mort de cinq personnes qui présentaient les symptômes de la maladie.

Pour sa part, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a confirmé ces nouveaux cas et a annoncé le déploiement sur le terrain des épidémiologistes et une équipe de vaccination. Aussi l'identification des personnes ayant pu être en contact avec les malades devait-elle également commencer.

Par ailleurs, l'OMS a déclaré le 17 mars la fin du dernier épisode de la maladie en Sierra Leone voisine, l'un des pays durement affectés par l'épidémie qui a fait

plus de 11 mille morts. Comme chaque fois, l'organisation avait mis en garde contre de nouvelles résurgences localisées, « en grande partie en raison de la persistance du virus chez les survivants ». Il peut subsister dans certains fluides corporels, notamment le sperme où il peut rester jusqu'à un an.

En Sierra Leone, un travail de sensibilisation a été mené auprès de la population pour la sensibiliser aux bonnes pratiques pour réduire les risques de contamination. La réouverture des écoles a fait l'objet d'un travail de préparation préalable : une semaine avant le jour J, une formation à la prise en charge et à la prévention d'Ébola a été dispensée aux enseignants et des seaux d'eau

chlorée sont disposés devant les salles de classe pour se désinfecter les mains.

Depuis le début de l'épidémie dans le sud de la Guinée en décembre 2013, le virus a fait 11300 morts pour plus de 28000 cas, un bilan sous-évalué selon l'OMS. Ces victimes ont succombé principalement en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia. Malgré la psychose suscitée par les quelques cas d'Ébola qui sont apparus aux Etats-Unis ou en Espagne, l'épidémie est restée principalement confinée à trois pays d'Afrique de l'Ouest (Liberia, Guinée et Sierra Leone) et ne s'est pas globalisée.

Y.R.Nz.

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'ONU

La Russie milite pour un représentant de l'Europe orientale

Le mandat de l'actuel secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon, s'achève le 31 décembre 2016. S'exprimant sur la question, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a indiqué qu'il est temps pour l'Europe de l'Est de prendre la commande de cette prestigieuse organisation.

« Nous sommes persuadés que le prochain secrétaire général des Nations unies devra être issu d'un pays d'Europe de l'Est. Il s'agit d'une opinion unilatérale qui s'est formée au sein du groupe d'Europe orientale et a été soutenue par tous les membres du groupe, y compris par les pays faisant partie de l'OTAN. Une lettre a également été envoyée à tous les membres de l'ONU », a déclaré Sergueï Lavrov, ajoutant que la question d'assurer l'universalité et la justice concernant le rattachement géographique d'un dirigeant du Secrétariat s'impose.

Pour le chef de la diplomatie russe, il s'agit d'une question de géopolitique mondiale car l'Europe occidentale, l'Asie, le continent africain et de l'Amérique latine ont déjà, à plusieurs reprises, occupé le poste de secrétariat général de l'ONU. « Les procédures d'élection du secrétaire général et de déposition de candidatures étant assez flexibles, il est pro-

bable que le groupe d'Europe de l'Est présentera devant l'Assemblée générale plusieurs candidats », a-t-il confié. A en croire

Lykketoft, quelque six candidats se sont déjà manifestés pour succéder à Ban Ki-moon en janvier 2017. « Pour l'instant, nous avons

« Nous sommes persuadés que le prochain secrétaire général des Nations-unies devra être issu d'un pays d'Europe de l'Est. Il s'agit d'une opinion unilatérale qui s'est formée au sein du groupe d'Europe orientale et a été soutenue par tous les membres du groupe, y compris par les pays faisant partie de l'OTAN. Une lettre a également été envoyée à tous les membres de l'ONU »

le diplomate russe, environ dix dossiers de candidature ont déjà été déposés pour ce poste, dont plusieurs femmes.

Six candidats en lice

D'après le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Mogens

reçu six candidatures. Hier, j'ai envoyé une lettre aux Etats membres les informant que nous allons proposer aux candidats d'avoir un dialogue informel avec l'Assemblée générale.», avait indiqué Mogens Lykketoft au cours d'une conférence de

presse tenue récemment, dévoilant la liste des prétendants. Il s'agit, selon lui, de Srgjan Kerim, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, Vesna Pusic, de la Croatie, Igor Luksic, du Monténégro, Irina Bokova, de la Bulgarie, Danilo Türk, de la Slovénie, et Natalia Gherman, de la Moldavie.

Il est prématuré de dire à ce stade, lequel des six candidats est le mieux placé pour succéder au Sud-Coréen Ban Ki-moon. Dans ce sens, le président de l'Assemblée générale en charge du scrutin, entend initier des rencontres avec les candidats du 12 au 14 avril pour permettre à ceux-ci d'exposer leurs programmes d'actions.

Les grands dossiers brûlants de l'heure

Outre le profil de chaque candidat, les électeurs onusiens seront donc sensibles à la vision et le programme de chacun. Par exemple, l'une des grandes initiatives du Secrétaire général de l'ONU en fin de mandat, a été l'organisation du Sommet de 2007 sur les changements climatiques, suivi par d'intenses

efforts diplomatiques qui ont contribué à faire de cette question une priorité mondiale. L'accord historique obtenu à l'issue de la Cop21 est sans doute le couronnement de cet engagement. Ses actions en matière de lutte contre pauvreté dans le monde, ont amené le G-20 (les 20 pays les plus riches) à accorder un programme d'aide financière de mille milliards de dollars en faveur des pays en développement, à prendre des mesures pour orienter les interventions internationales et protéger les personnes vulnérables et les pauvres.

Ban Ki-moon a également favorisé des débats sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, dont le continent africain devrait être le principal bénéficiaire. L'Afrique avec plus d'un milliard d'habitants réclame un siège permanent au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Les six candidats tenteront d'être convaincant sur le suivi des Objectifs de développement durable et de l'accord climatique de Paris, ainsi que les questions de paix et sécurité en Afrique et dans le monde.

Fiacre Kombo




BUROTOP IRIS

Tablette Huawei 3G T1

à seulement

99.000

FCFA ht

- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



Garantie 1 an

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo



LE RESEAU DES SMARTPHONES

INTERNET FOLIE LA PROMO CONTINUE

Jusqu'au 31 mars, profite de la Promo Internet Folie! Active un forfait Internet et reçois le même volume KDO de 23h à 5h.

Compose *121*4#



DE 23H À 05H
INTERNET
GRATUIT



<http://www.facebook.com/airtelcongob>

PRÉSIDENTIELLE TCHADIENNE

Les candidats ont jusqu'au 8 avril pour convaincre les électeurs

Le président sortant Idriss Deby Itno fera face à plus d'une dizaine de candidats de l'opposition à l'élection présidentielle du 10 avril prochain, dont la campagne électorale a débuté le 20 mars sur toute l'étendue du territoire national.

Au pouvoir depuis 26 ans, Idriss Deby Itno est candidat de son parti, le Mouvement patriotique du Salut, pour briguer un 5e mandat. Quant à Saleh Kebzaboh, président de l'Union nationale pour le développement et le renouveau (UNDR), il se présente pour la troisième fois à la présidentielle. Il avait déjà été candidat en 1996 et en 2001, où il était arrivé troisième face à l'actuel président tchadien, parvenu au pouvoir en 1990 par la force. En 2006 et 2011, Saleh Kebzaboh avait boycotté les élections.

Il a été plusieurs fois ministre du président Idriss Deby Itno de 1993 à 2001 avant de rejoindre l'opposition.

Par ailleurs, trois anciens Premiers ministres dont Joseph

Djimrangar Dadnadji, et Nouredine Delwa Kassiré Koumakoye, qui a été deux fois candidat malheureux aux présidentielles de 1996 et 2001, sont parmi les candidats en lice du scrutin. S'y ajoute Laoukein Kourayo Médard, le très populaire maire de Moundou, la grande ville du sud et capitale économique du pays qui prendra part pour la première fois à une présidentielle. Quant à la candidature de Yorongar Ngarleji, qui avait toujours refusé d'entrer dans le gouvernement depuis l'accession au pouvoir d'Idriss Deby, elle a été rejetée par le Conseil constitutionnel au motif de défaut de photo et défaut d'emblème, selon un opposant. Au total, 23 personnalités avaient déposé des candidatures à la magistrature suprême.

Lors de la récente clôture du congrès extraordinaire du Mouvement patriotique du Salut, le parti au pouvoir dont il est le fondateur, Idriss Deby Itno qui avait, après avoir accepté de se représenter à la présidentielle, mis en garde tous ceux qui s'hasarde-

raient à troubler la paix dans son pays. « Pour ce qui me concerne, vous ne pouvez qu'être certains que je ne laisserai personne venir troubler cette paix pour assouvir des intérêts égoïstes (...). Nous disons un grand non, la ligne rouge est tracée », insistait-il. « Je sais que vous attendez simplement la bataille pour en découdre simplement avec ces rigolos-là », avait-il lancé à ses partisans.

Idriss Deby Itno est arrivé au pouvoir en 1990 après avoir renversé Hissène Habré. Il a déjà été élu président de la République à quatre reprises, chaque fois à une majorité écrasante.

A N'Djamena la capitale comme dans d'autres villes du pays, le régime tchadien, pays producteur de pétrole à la population très pauvre, a été récemment confronté à une contestation inédite à la suite d'un mouvement de lycéens. Ces jeunes gens dénonçaient le viol d'une jeune fille par des fils de dignitaires.

Nestor N'Gampoula

SANTÉ ET SÉCURITÉ SANITAIRE INTERNATIONALE

Les présidents Hollande et Zuma coprésident une conférence à Lyon

Le président français François Hollande et son homologue sud-africain Jacob Zuma, ont assisté le 23 mars à Lyon, à la conférence sur le thème de la santé et de la sécurité sanitaire internationale.

François Hollande était accompagné de la ministre des Affaires sociales et de la santé Marisol Touraine, et du secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie André Vallini.

Au centre des Congrès de Lyon, un déjeuner de travail était prévu avant le lancement officiel d'une commission des Nations unies sur l'emploi, la santé et la croissance dirigée par les deux chefs d'Etat. La création de cette commission a été annoncée au début du mois de mars par le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, pour « promouvoir le recrutement du personnel de santé dans les pays en développement comme moyen de contribuer à l'atteinte des objectifs mondiaux de santé, de croissance économique et de progrès social ».

Le lancement était prévu juste avant la conférence sur la sécurité sanitaire internationale. La ville de Lyon n'a pas été choisie par hasard. Elle abrite le laboratoire Jean Mérieux, de Merial et celui de Sanofi. De plus, le bureau français de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est basé dans la capitale des Gaules.

D'ailleurs, les ministres de la Santé de différents pays échangent sur les risques sanitaires mondiaux comme le virus d'Ebola et celui de Zika. Rappelons qu'après Lyon, il se tiendra à New York, en septembre en marge de l'assemblée générale des Nations unies, une autre réunion de la commission.

Noël Ndong

ELECTION DU 20 MARS

L'OIF optimiste sur une issue apaisée du scrutin

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a dépêché à Brazzaville, quelques jours avant la présidentielle, une mission de contact et d'information conduite par l'ex-président de la transition burkinabè, Michel Kafando. Dans une déclaration à la presse, Michel Kafando se dit optimiste sur la situation politique au Congo.

Pour la présidentielle du dimanche dernier, l'OIF n'avait pas dépêché une mission d'observation. Il s'agit d'une nouvelle approche de l'organisation, a expliqué l'envoyé de la secrétaire générale de l'organisation, Michaëlle Jean. « Depuis une dizaine d'années, elle n'envoie plus de missions d'observation. Elle préfère maintenant dépêcher une mission de contact et d'information pour pouvoir s'entretenir directement avec les parties concernées au processus électoral », a-t-il dit, ajoutant que le peuple congolais est un peuple pétri d'expérience, aussi d'aspect et de sagesse. « Nous sommes certains qu'avec tous ces atouts, ce scrutin devrait normalement se passer dans de très bonnes conditions », a-t-il martelé.

Lors de son séjour à Brazzaville, le chef de mission de la Francophonie s'est entretenu avec tous les acteurs politiques et ceux de la société civile impliqués dans le processus électoral. L'objectif de cette mission de bons offices est d'interpeller ces acteurs sur la nécessité de privilégier l'apaisement, en mettant l'accent sur la transparence du scrutin. « On est arrivé à Brazzaville, (...). Nous avons rencontré aussi bien l'opposition que la majorité, ils nous ont donné l'impression que chacun est responsable et que ces élections devraient pouvoir se passer sans débordements », a déclaré au sortir de l'entretien le 15 mars, Michel Kafando.

Le message de l'OIF relatif à ce scrutin, avait précisé l'ex-président burkinabè, est clair : « Tout doit être fait de sorte que ces élections se déroulent dans de bonnes conditions, c'est-à-dire dans la paix, dans la transparence et dans la sérénité », avait-il dit, jugeant cette mission de contact « utile » car, les échanges avec les plus hautes autorités congolaises et avec l'opposition congolaise, lui avaient permis de cerner la situation véritablement la plus réelle que celle perçue à l'étranger. « La secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean, tient compte du fait que le Congo est un pays très important dans l'espace francophone. Le Congo a une responsabilité dans les affaires africaines », avait conclu l'envoyé de l'OIF, Michel Kafando.

Rappelons que Michel Kafando a été président de la transition burkinabè après la chute de Blaise Compaoré en octobre 2014 par insurrection populaire. Il a conduit le pays jusqu'à l'organisation d'une présidentielle, où Rock Christian Kaboré a été élu, en novembre 2015.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LA CYBERSÉCURITÉ

Signature d'un accord entre la France et le Sénégal

L'accord a été paraphé par le directeur général de l'Agence de l'informatique du Sénégal (Adie), Cheikh Bakhom, et le directeur général adjoint de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information de France (Anssi), l'amiral Dominique Riban

Cet accord de coopération vise à renforcer les défenses de l'Etat sénégalais « online ». L'Afrique connaît une explosion de cybermenaces avec un tiers de sa population connec-

« la progression du taux d'équipement des foyers africains constitue à la fois une opportunité de développement pour le continent mais aussi un danger ».

tée, soit plus de 300 millions de personnes. Pour le ministre sénégalais de l'Intérieur, Abdoulaye Daouda Diallo, « la progression du taux d'équipement des foyers africains constitue à la fois une opportunité de développement pour le continent mais aussi un danger ». La Côte d'Ivoire et le Cameroun ont vu se développer de multiples gangs de cyberescrocs profitant des législations encore peu adaptées à la lutte contre les délits numériques. Ayant pris la mesure du problème, ces deux pays sont en train d'y remédier.

Le conseiller technique de la gouvernance au sein de l'autorité ivoirienne de régulation des télécommunications, Charles Kouame, a indi-

qué que 1 409 plaintes ont été instruites par la justice ivoirienne en 2015. Le volume global des escroqueries sur le Web aurait commencé à refluer dans ce pays, passant de 5,8 milliards de francs CFA en 2014 à 4 milliards de francs CFA en 2015. L'Afrique est également la cible des hackers. C'est le cas du Sénégal, qui a été victime de cyberattaques en janvier dernier, et revendiquées par le collectif Anonymous. Par rebond, des attaques menées en janvier 2015 en France à la suite des attentats de Charlie

Hebdo ont fait tomber les serveurs de l'Adie, a indiqué le directeur général de Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS), Guillaume Tissier.

Si le Sénégal s'est doté d'un arsenal juridique qui protège ses administrations, ses entreprises ainsi que ses citoyens des actes malveillants commis sur Internet, il a su nouer des partenariats pour se protéger, notamment avec les Etats-Unis, les Pays-Bas...

L'accord qui vient d'être signé avec la France « vise à mettre en place des services opérationnels capables de répondre à d'éventuelles attaques numériques, et à les appuyer dans le développement de stratégies et de politiques visant à sécuriser les services informatiques de l'Etat », a expliqué le contre-amiral Dominique Riban.

L'accord franco-sénégalais complète un dispositif d'échanges de bons procédés entre pays membres, la menace étant globale et diffuse, émanant à la fois des structures étatiques et non étatiques, réparties sur tous les continents, rendant la riposte difficile.

N.Nd.

PARUTION

« Guerre et paix : leçons de l'intervention de l'ONU en République démocratique du Congo » de Jean Claude Olombi

Publié aux éditions l'Harmattan, le nouveau livre de Jean Claude Olombi fait partie de la collection études africaines-série politique. Il compte 223 pages et, est disponible chez les libraires.

Préfacé par Pascal Gayama, ministre plénipotentiaire, ancien secrétaire général adjoint de l'OUA et ancien président du Conseil de sécurité de l'ONU Guerre et paix : leçons de l'intervention de l'ONU en République démocratique du Congo contient deux titres, dont le premier porte sur Les causes de la guerre en RDC et le second sur, l'Intervention des Nations unies en RDC Chacun de ces titres est subdivisé en deux chapitres. Il s'agit de : Les causes endogènes pour le premier chapitre et, Les causes exogènes pour le second. Le titre 2 est subdivisé également en deux chapitres, à savoir : Le cadre juridique et institutionnel comme premier chapitre et, La réponse globale et durable à la guerre comme deuxième chapitre.

L'objet principal de cet ouvrage est de mesurer et de com-

prendre les causes de la crise en RDC, depuis son accession à l'indépendance, le 30 juin 1960 jusqu'à nos jours et le rôle que joue l'ONU dans ce pays, depuis plus d'une décennie. En effet, aux tâches traditionnelles de cessation des hostilités et de patrouilles militaires, se sont ajoutées des actions en faveur de la reconstruction politique, sociale, économique, militaire et culturelle. Les composantes civile, policière, administrative, humanitaire, judiciaire, électorale et médiatique figurent en bonne place.

L'auteur y décrit le but essentiel des Nations unies qui est de maintenir la paix et la sécurité.

En RDC, les Nations unies soutiennent le gouvernement dans ses efforts de consolidation de la paix et ses activités de développement afin d'assurer la stabilité à long terme du pays, peut-on lire dans l'ouvrage.

La Mission d'observation des Nations unies en RDC (Monuc), devenue Monusco, s'est finalement muée en une mission multidimensionnelle, sous chapitre VII, accomplissant diverses

tâches allant de la sécurité des populations au soutien du processus électoral, en passant par le désarmement des groupes armés locaux ou étrangers ainsi que l'appui aux réformes institutionnelles. Du fait de la persistance de groupes armés et de leur criminalisation croissante, à l'Est du pays, la doctrine opérationnelle de l'ONU a évolué, d'une classique présence rassurante sur le terrain, à une implication croissante dans les opérations offensives ciblées et limitées, en appui aux Fardc. De ce fait, l'ouvrage analyse les acquis en matière de sécurité et les actions à mener en matière de gouvernance démocratique et de stabilisation du pays.

L'ONU n'a pas été créée pour faire la guerre, mais pour réaliser la paix, note le livre.

Préfaçant l'ouvrage, Pascal Gayama, a écrit : « *En déployant un contingent de près de 20.000 hommes, excusez du peu, le conseil de sécurité en a fait, sous son contrôle vigilant, comme une vitrine en matière d'opérations de maintien de la paix dans le monde. Outre la*

vigilance, la tâche est de celles qui exigent transparence, opposables à tous les protagonistes d'une situation qui, en soi, ne devrait laisser personne indifférent. » Cet ouvrage est issu d'un mémoire amendé de troisième cycle en relations internationales, soutenu le 13 mars 2014, au centre d'études diplomatiques et stratégiques (Ceds), de l'école des hautes études internationales de Paris, sous la direction de monsieur Fouad Nohra, et la codirection de madame Dominique Bangoura, présidente de l'Observatoire politique et stratégique de l'Afrique (Opsa), université Paris, Panthéon-Sorbonne.

Colonisé dans les années 1880 par l'explorateur britannique Henry Morton Staley, pour le compte du Roi Léopold II de Belgique qui en a fait sa propriété personnelle, le Congo devient officiellement une colonie belge en 1908. Administrée avec une forte brutalité, une économie de type mercantiliste y est mise en place, dans laquelle les ressources naturelles (mines, caoutchouc, etc.) sont exploi-

tées au profit du développement industriel de la Belgique. La conférence de Berlin de 1885 attribue au roi des Belges la souveraineté sur le pays. La Belgique l'administre entre 1908 et 1960. Depuis le 30 juin 1960, la République démocratique du Congo, est devenue un état indépendant.

Jean-Claude Olombi est titulaire d'une maîtrise en droit. Il est aussi détenteur d'un certificat de l'école de guerre de Paris, d'un master of arts in diplomacy et d'un diplôme de troisième cycle en relations internationales approfondies du Centre d'études diplomatiques et stratégiques de l'école des hautes études internationales de Paris. Membre du conseil économique et social, il est doctorant (PhD) en relations internationales et diplomatie. Il est auteur de La profession d'huissier de justice au Congo, L'Harmattan, Paris, 2008 et La profession de commissaire-priseur judiciaire : Statut, organisation professionnelle et responsabilité, L'Harmattan, Paris, 2009.

Bruno Okokana

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

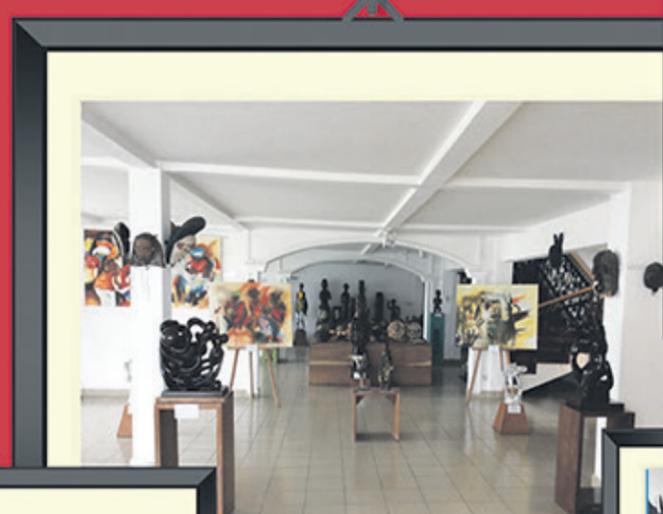
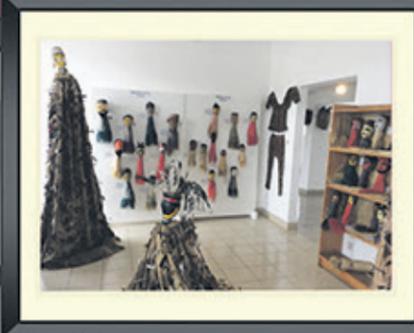
du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

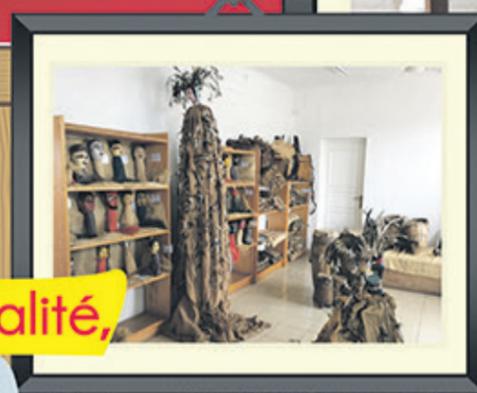
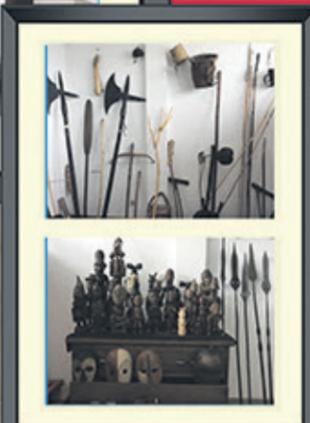
Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUES



L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



airtel

LE RESEAU DES SMARTPHONES

airtel, sponsor officiel des Diables Rouges



TOUS AVEC LES DIABLES ROUGES POUR LA VICTOIRE

Match Aller : Zambie vs Congo le 23 Mars à Ndola
Match Retour : Congo vs Zambie le 27 Mars au stade
A. MASSAMBA DEBAT



AG Partners

Eliminatoires CAN Gabon 2017

NECROLOGIE

Siméon Bruno Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, Siméon Ntsayouolo, les enfants Léonie Mandzala, Agathe Nkoli, Céline Kouakira Madzouele et les enfants Kouakira annoncent aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de la veuve Kouakira née Ngambani Géorgine, survenu, le 14 mars 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au 189 avenue des Trois Martyrs. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Bruno Okokana, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Samuel Mboussa Samas, Patou Patrick Gassaï, Jacqueline Mboussa née Milandou, Alida Milandou, Rina Milandou, Sydège Milandou, David Boueya, Olivier Mboussa, Miland Mboussa, Stella Mboussa, Samas Mboussa, Junior Mboussa, Rhode Bantsimba, Finance Okokana, Moïse Gassaï, informent les parents, amis et connaissances, que la date de l'inhumation de leur belle-mère, mère et grand-mère, Julienne Kilonda, vous sera communiquée ultérieurement.



Les enfants Lukanga et famille ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances, le décès de leur père, frère, oncle et grand-père, Paul Lukanga.

Décès survenu le 17 mars 2016 à 6h20 au cHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée funèbre se tient au 1714, rue Ngali Pascal au quartier Sic Makélékélé, non loin de la paroisse Saint Kisito derrière la Mucodec Angola Libre.

L'inhumation aura lieu le samedi 26 mars 2016 au cimetière Ma Campagne suivant le programme suivant le programme ci-après :

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

-11h00 : recueillement au domicile familial

-13h30 : messe sur place

-14h30 : départ pour le cimetière

-16h30 : retour et fin de cérémonie.



REMERCIEMENTS



Rock Ngassakys, Monsieur Elenga Marie Alphonse, Madame Ngassaki Martine, Monsieur Elenga Wilson et toute la famille Elenga Ndollon remercient parents, amis et connaissances qui les ont soutenus moralement, physiquement et financièrement lors des obsèques de Madame Elenga Marie Helene, comptable principale à la Direction des finances municipales.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 29^e journée, 2^e division

Sans Jordan Massengo, suspendu pour cumul de cartons jaunes, l'Union-Saint-Gilloise remporte une courte mais précieuse victoire face au White Star (1-0). Le club de Massengo revient à la 7^e place à égalité de points avec Roulers (43), mais compte un match en retard à jouer.

Portugal, 6^e journée des play-offs, zone sud, 3^e division

Sans Julssy Boukama Kaya, resté sur le banc, Casa Pia s'incline sur la pelouse du premier, Cova Piedade (0-2). Casa Pia reste deuxième du classement, à 4 points de son adversaire du jour.

Portugal, 6^e journée des play-down, groupe D, 3^e division

Sans Kader Bidimbou, ménagé par son staff pour une remise en forme, Sanjoanense l'emporte à Bustelo (3-1). Et reste en tête du groupe avec 5 points d'avance sur son dauphin.

Portugal, 6^e journée des play-down, groupe E, 3^e division

Le CD Tourizense de Juslain Babelé, titulaire, et Bonheur Mano, au repos, fait match nul sur le terrain de Oliveira Hospital (1-1). Avec 20 points, Tourizense est 4^e (sur 8) et compte 3 longueurs d'avance sur son hôte du jour, premier relégué.

République tchèque, 22^e journée, 1^{re} division

Sans Ulrich Kapolongo, Teplice l'emporte 2-1 chez le Banik Ostrava. Et remonte à la 9^e place avec 26 points.

Russie, 21^e journée, 1^{re} division

Delvin Ndinga était remplaçant lors du succès du Lokomotiv Moscou sur le terrain de Krasnodar (2-1). Le milieu international est entré en jeu à la 88^e.

Sans Christopher Samba, le Dynamo Moscou l'emporte 1-0 chez Ufa.

Au classement, le Lokomotiv est 3^e avec 38 points, à 5 longueurs du premier, le CSKA. Le Dynamo est 11^e avec 24 points.

Slovaquie, 24^e journée, 1^{re} division

Yves Pambou Loembet, en phase de reprise avec la réserve, n'a pas joué lors de la défaite du DAC Dunajska Streda sur le terrain du Spartak Trnava (0-1). Son club est 6^e avec 36 points et 4 points longueurs de retard sur le podium.

Suisse, 25^e journée, 2^e division

Aarau enchaîne un 4^e succès consécutif en battant Wil 2-0. Igor Nganga était titulaire au poste de latéral droit. Restant sur une série de 8 matchs sans défaite, Aarau est désormais 4^e à douze points du premier, Lausanne.

Turquie, 26^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Dzon Delarge est entré à la pause lors du match alors qu'Omanlispor était tenu en échec à domicile par Genclerbirligi. Trois minutes plus tard, il délivrait sa 5^e passe décisive sous ses nouvelles couleurs : servi sur la droite, l'international congolais

repique dans l'axe et sert Umal d'un extérieur du droit parfait (2-1, 49^e). Son club l'emporte finalement 3-1 et remonte à la 6^e place, à 7 longueurs du podium.

Turquie, 26^e journée, 2^e division

Sylver Ganvoula est en grande forme : titulaire, l'international a marqué son cinquième but de la saison. En ouvrant le score à la 22^e, Ganvoula a mis Elazigspor sur les voies du succès face à Karsiyaka, la lanterne rouge (2-0). Servi sur un plateau en or par le Camerounais Binya, le Congolais ne tremblait pas, à bout portant. Titularisé au poste de meneur de jeu, Franci Litsingi a travaillé pour le collectif lors de la victoire du BB Gaziantep face au Trabzon 1461 sur le score de 2-1. C'est lui qui récupère le ballon, sur la droite de la surface adverse, sur l'ouverture du score (50^e). Averti à la 22^e. Avec ce succès, le BB Gaziantep remonte à la 7^e place, à égalité de points (39) avec Balikesirspor, le 6^e (dernière place qualificative pour les play-offs). Avec 42 points, Elazigspor est 4^e.



Yves Pambou Loembet, en phase de reprise avec la réserve, n'a pas joué lors de la défaite du DAC Dunajska Streda sur le terrain du Spartak Trnava (0-1). Son club est 6^e avec 36 points et 4 points longueurs de retard sur le podium.

Grèce, 27^e journée, 1^{re} division

Sans Bernard Itoua, resté sur le banc, Plataniyas l'emporte 1-0 chez le FC Veria. Et remonte à la 6^e place. A cinq points de la 5^e place, qualificative pour une place en Ligue Europa.

Israël, 1^{re} journée des play-down, 1^{re} division

Mavis Tchibota et l'Hapoel Kfar Saba débutent leur lutte pour le maintien par un revers cinglant face à l'Hapoel Tel Aviv (0-3). Le promu est 4^e sur 8 au classement.

Israël, 29^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou l'emporte largement face à Petah Tikva (3-1). Et remonte à la 10^e place, à égalité de points avec la 8^e place.

Italie, 32^e journée, 2^e division

Dominique Malonga est entré à la 86^e minute lors du match nul concédé par Pro Vercelli face à Ascoli (1-1). Pro Vercelli reste en position critique (18^e avec 3 points d'avance sur le premier relégué).

Italie, 27^e journée, 3^e division, groupe C

Ravy Tsouka Dozi était titulaire lors du revers de Pagani face au

premier du classement, Bénévent (0-1). Averti à la 59^e et remplacé à la 68^e. Pagani est 9^e avec 34 points.

Allemagne, 31^e journée, 3^e division

Pitchou Mouaya n'était pas dans le groupe d'Hallescher, balayé à Erzebirge Aue (0-4). Absent pour six semaines en raison d'une fracture du bras, Francky Sembolo n'a pas participé au succès d'Osnabrück chez la réserve de Stuttgart (1-0). Avec cette victoire, Osnabrück conforte sa 3^e place avec 4 points d'avance sur le 4^e. Pour Hallescher, désormais 11^e avec 39 points, il faut regarder vers le bas : la zone rouge n'est plus qu'à 7 points.

Angleterre, 37^e journée, 4^e division

Clevid Dikamona est resté sur le banc lors du revers de Dagenham face à Accrington (0-1). De retour de blessure et titulaire sur le côté gauche, John-Christopher Ayina n'a pu empêcher la défaite de Newport County face aux Bristol Rovers (1-4). Dix-septième, Newport conserve une marge de sécurité sur la zone

rouge (+14 points). Pour Dagenham, lanterne rouge avec 9 points de retard sur le 22^e, ça sent le sapin.

Belgique, 29^e journée, 2^e division

Maël Lépicier était titulaire lors de la large défaite de Roulers à Eupen (0-4). Avec deux points pris lors des cinq derniers matchs, Roulers se met en grand danger,

Belgique, 29^e journée, 2^e division

Maël Lépicier était titulaire lors de la large défaite de Roulers à Eupen (0-4). Avec deux points pris lors des cinq derniers matchs, Roulers se met en grand danger,

Belgique, 29^e journée, 2^e division

Maël Lépicier était titulaire lors de la large défaite de Roulers à Eupen (0-4). Avec deux points pris lors des cinq derniers matchs, Roulers se met en grand danger,

Belgique, 29^e journée, 2^e division

Maël Lépicier était titulaire lors de la large défaite de Roulers à Eupen (0-4). Avec deux points pris lors des cinq derniers matchs, Roulers se met en grand danger,



Aligné en remplacement de Murtori, Tobias Badila était titulaire pour le deuxième match consécutif, le 3^e de la saison (droits réservés)



Et de cinq passes décisives pour Dzon Delarge sous les couleurs d'Omanlispor (droits réservés) Et de cinq buts pour Sylver Ganvoula cette saison (droits réservés)

avec seulement 3 points d'avance sur la 9^e place, synonyme de relégation et de perte du statut professionnel en fin de saison.

L'Union-Saint-Gilloise de Jordan Massengo, qui reçoit le White Star ce dimanche, est provisoirement 9^e, mais compte 3 matchs en retard à jouer.

Bulgarie, 23^e journée, 1^{re} division

Buteur le week-end dernier, Doneil Moukanza a débuté sur le banc lors du match entre le Slavia Sofia et le Levski (0-0). Entré à la 86^e, il n'a pas eu vraiment le temps de faire basculer le derby. Le Botev Plovdiv était exempt en raison de l'exclusion, depuis décembre, du Litex Lovech. Au classement, le Slavia est 3^e avec 36 points, devant le Botev, 5^e avec 28 points.

Bulgarie, 21^e journée, 2^e division

Christoffer Mafoumbi est resté sur le banc lors du revers de Vereya à Sozopol (0-1). Vereya n'a plus que 4 points d'avance sur la zone de relégation.

La diaspora en France (Ligue 2)

Ligue 2, 31^e journée

Sans Charlevy Mabiala, finalement envoyé en tribunes, Auxerre chute à domicile face à Bourg-Péronnas (1-2) et fait probablement une croix sur ses derniers espoirs de montée.

Remplaçant, Chris Malonga est

entré en jeu à la 73^e minute lors du naufrage de Laval face à Valenciennes (0-3). Son équipe était alors menée d'un but et a encaissé le second à la 74^e...

Kévin Koumbemba, non retenu en raison d'un différend avec son entraîneur, n'était pas dans le groupe de Brest, qui partage les points avec Dijon (0-0).

Hugo Konongo, écarté du groupe jusqu'à nouvel ordre, n'a pas participé au succès de Créteil à Nîmes (3-1).

Dylan Bahamboula n'était pas convoqué dans le groupe du Paris FC, défait à domicile par Metz (1-2). Tobias Badila était titulaire lors du succès de Nancy sur Lens (1-0). Le latéral gauche s'est distingué offensivement avec un bon centre pour Dalé (16^e) et une frappe lointaine mais hors cadre (24^e). Blessé, Brice Samba junior n'était pas dans le groupe. Non retenus, Yann Mabella et Christ-Emmanuel Maouassa non plus.

Grâce à ce succès, les Lorrains confortent leur deuxième place avec 58 points. Auxerre est 8^e avec 45 points, devant Brest, 9^e avec 44 points. Avec 9 points de retard, Laval est 13^e. Tout en bas du classement, Créteil est 19^e avec 29 points et le Paris FC est 20^e et dernier avec 20 petits points.

France (National)

National, 25^e journée

Ladislav Douniama était remplaçant lors de la victoire de Strasbourg face à Chambly (1-0). Entré à la 90^e.

Bevic Moussiti Oko était titulaire lors du match nul concédé par Dunkerque face à Epinal (0-0). « Sacrifié » tactiquement et remplacé à la 39^e, après l'expulsion de Konaté (36^e).

Sans Amine Linganzi, non retenu, Fréjus-Saint-Raphaël s'incline à Orléans (0-1).

Juvrel Loumingou n'était pas dans le groupe de Châteauroux, battu à Avranches (0-2).

Au classement, Strasbourg reste en tête avec 46 points, loin devant Dunkerque et Châteauroux, respectivement 8^e et 9^e avec 34 et 33 unités. Fréjus-Saint-Raphaël est toujours lanterne rouge avec 21 points.

Camille Delourme

VIE POLITIQUE

Isaac Muamba Kalonji soutient l'alternance au pouvoir en RDC

La situation politique en RDC est de plus en plus tendue depuis le début de 2016, année des élections générales en RDC au regard de la Constitution de la République. Président du parti politique Union pour le développement social et communautaire (Udesc), Isaac Muamba Kalonji reste convaincu et rassuré qu'il y aura bientôt alternance au pouvoir en RDC.

Isaac Muamba est actuellement en tournée en Amérique du Nord dans le cadre des préparatifs et de la signature d'alliances et accords avec des hommes d'affaires, des politiques, des organisations et des gouvernements intéressés par la RDC en vue du prochain changement radical dans le pays et de son développement à partir des communautés de base. Aussi invite-t-il les membres de l'Udesc à rester attentifs sur l'organisation des élections provinciales en leur rappelant le but de la création de cette formation, celle de la conquête du pouvoir par voie démocratique afin d'instaurer les vraies valeurs démocratiques en RDC.

« Le parti présentera aux membres son candidat à l'élection présidentielle et ces derniers ne devront pas accepter une quelconque manœuvre de la classe politique d'aujourd'hui, ni des autorités actuelles qui travaillent jusqu'à la fin de leur mandat en décembre prochain que le peuple leur accordé. Que les membres soient patients et ne se laissent pas distraire », déclare Isaac Muamba Kalonji depuis les États-Unis où il séjourne en ce moment. Le peuple, affirme-t-il, en a marre de la même politique, des mêmes politiciens qui se retrouvent entre eux, de pères en fils, visant uniquement leurs intérêts sans se soucier du peuple congolais. « Ce sont les mêmes dirigeants qui se retrouvent dans différents régimes sans rien apporter au pays. Ne dit-on pas que très souvent la première impression est la bonne ? Qui de la majorité et ou de l'opposition jouit de la confiance du peuple ? Ils ont montré leurs intentions », dit-il. Et de poursuivre : « Mais le peuple va découvrir l'Udesc lors de l'alternance, car le parti va œuvrer pour le peuple en visant l'instauration de vraies valeurs démocratiques conjuguées ».

Vision de l'Udesc...

On s'attellera à mettre fin à la guerre dans l'Est et sur tout le territoire national, à refaire la cohésion nationale, à parachever le processus électoral, à instaurer

la bonne gouvernance pour répondre aux besoins sociaux de la population, à jeter les bases d'une justice distributive et déséquilibrée, à mettre en place une Commission nationale de droit de l'homme et celle de la lutte contre la corruption. On pense aussi à l'élaboration d'un modèle de coopération nationale et internationale, et faire de tous les belligérants actuels des véritables



Isaac Muamba Kalonji

partenaires socio-économiques pour le développement de la RDC et le bien-être de toute la population congolaise. L'Udesc envisage aussi dans son programme à la réforme de l'armée pour une bonne défense nationale, à résoudre la crise de légitimité au sommet de l'État, à mettre fin aux conflits armés dont la RDC est victime, à impulser et garantir une véritable réconciliation nationale, à instaurer un État de droit et à éradiquer les antivaleurs (corruption, concussion, détournement des deniers publics, pillage des ressources naturelles, abus de pouvoir, etc.).

« L'égalité entre tous les Congolais restera un symbole d'un peuple qui reconnaît et s'humilie pour toutes ses erreurs du passé, mais qui décide de se relever pour montrer enfin le meilleur de soi-même au service de sa nation », indique Isaac Muamba Kalonji. Pour la classe travailleuse, après 2016, l'Udesc réunira au pays plusieurs investisseurs extérieurs au bénéfice d'une main d'œuvre nationale talentueuse et en quête de nouvelles opportunités d'emploi. Un accent tout particulier sera mis sur l'éducation et la formation professionnelle des jeunes afin d'augmenter la main d'œuvre qui sera très requérante par l'investissement et le capital étranger à venir. « L'Udesc pense réformer et susciter le respect à la femme, au droit de l'enfant et à l'environnement afin que tout individu qui aura une conduite incivique vis-à-vis de ces trois nommés reçoive la sanction disciplinaire correspondante », conclut-il.

Martin Engimo

SANTÉ

Pas d'épidémie de la fièvre jaune en RDC

La communication du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi faite à la presse dans la soirée de lundi vient couper court à toute rumeur faisant état de la fièvre jaune en RDC.

« Il n'y a pas d'épidémie de la fièvre jaune en RDC, jusqu'à maintenant le pays n'a pas déclaré l'épidémie. La vingtaine des cas signalés au Kongo-central sont venus de l'Angola. Vingt-huit prélèvements ont été faits sur les patients et sept échantillons ont été déclarés positifs. Ces sept cas suspects se répartissent comme suit : un cas à Kimpese, trois à Sona Mpangu, deux à Matadi et un dans la périphérie de Matadi. La province du Kongo-central n'a pas notifié de cas autochtone », explique le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi.

Il a, par ailleurs, indiqué que ces sept échantillons ont été envoyés à Dakar au Sénégal pour certification. Toutefois, a précisé le ministre de la Santé publique, même si Dakar confirmait des échantillons positifs, nous ne déclarerions pas l'épidémie, car ce sont des cas importés d'Angola, ce ne sont pas des cas de la RDC. Même si le pays ne connaît pas d'épidémie, des mesures préventives sont prises. La surveillance est renforcée dans les zones

frontalières. « Au niveau des frontières, des mesures sont renforcées notamment dans le Kongo-central, le Kwango, le Kasai et le Lualaba. Le contrôle se fait sur tous les voyageurs. La province du Kongo-central est approvisionnée en vaccin anti amaril pour vacciner toute personne qui entre en Angola, en RDC ou qui en sortent ».

La vaccination prévient la fièvre jaune

La fièvre jaune est une maladie infectieuse virale causée par le virus amaril. La maladie se transmet d'homme à homme par le moustique Aedes, un moustique tacheté.

La période d'incubation est courte, de trois à six jours. Durant cette période, il n'y a pas de signe apparent. Cependant, le virus se développe dans l'organisme. Au terme de cette période la maladie évolue en deux phases. La phase aigüe et la phase toxique. Dans la première phase, la maladie est comparée au paludisme. La personne a de la fièvre, des douleurs au dos ; elle présente des signes d'anorexie, la nausée. Cette phase dure trois ou quatre jours et peut se conclure sur une rémission totale de la maladie.

Dans la deuxième phase, il se développe chez le malade une fièvre accompagnée de vomissements, de saignements au niveau

de la bouche, du nez, des yeux, de l'estomac. Ensuite, apparaît la jaunisse. A ce stade, les reins peuvent être atteints. Si le patient n'est pas pris en charge, il peut mourir.

Selon le ministre de la Santé publique, il n'existe pas de traitement curatif contre cette maladie. Seule la vaccination protège contre la maladie, et ce vaccin est disponible. En plus du vaccin, le ministre de la Santé publique appelle la communauté à l'assainissement du milieu. « Il faut lutter contre l'insalubrité, assurer la propreté du milieu en évacuant les eaux stagnantes pour éviter la multiplication des moustiques, dormir sous une moustiquaire imprégnée pour éviter des piqûres des moustiques ».

Le Dr Félix Kabange Numbi a également appelé les parents à respecter le calendrier vaccinal de leur enfant, seule mesure de prévention contre cette maladie. A toute personne désireuse de voyager, le ministre de la Santé publique conseille : « il faut se faire vacciner et avoir sa carte de vaccination en cas de voyage. Refuser de se faire vacciner, c'est s'exposer à la maladie. Tout agent de santé commis à la frontière qui livrera une carte de vaccination sans avoir vacciné la personne sera sanctionné ».

Aline Nzuzi

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le G7 désavoue la direction de la Ceni

Pour ce regroupement politique, la direction actuelle de la centrale électorale n'est plus qualifiée pour organiser en toute indépendance, neutralité et impartialité, les prochaines élections.

Dans un communiqué signé le 21 mars par le président en exercice du G7, Charles Mwando Nsimba, cette plate-forme politique a réagi aux déclarations du président de la Ceni, Corneille Nangaa, qui voulait obtenir de la Cour constitutionnelle, l'extension du délai dans l'organisation des élections. Pour le G7, qui rappelle en effet que la majorité présidentielle avait déjà annoncé cette démarche, la Ceni est devenue le bras séculier et la caisse de résonance de cette majorité.

Ce qui l'amène à attirer l'attention du peuple congolais sur le fait que la direction de la Ceni n'était plus qualifiée pour organiser en toute indépendance, neutralité et impartialité, les prochaines élections.

Le G7 a noté, en ce qui concerne la saisine de la Cour constitutionnelle, que cette institution n'est pas citée par la Ceni parmi les autorités qualifiées pour saisir la Cour constitutionnelle en recours en inconstitutionnalité ni en celui en interprétation de la Constitution. « C'est seulement en cas de vacance de la Présidence de la République dûment déclarée



par la Cour constitutionnelle et si par suite d'un cas de force majeure, la Ceni n'est pas parvenue à organiser l'élection présidentielle dans le délai de 60 à 90 jours, qu'elle peut saisir cette cour aux fins d'obtenir la prorogation de ce délai à 120 jours. Tel n'est pas le cas en RDC », a expliqué le G7.

Un régime d'intérim à la tête de l'Etat

Pour le G7 si le prochain président de la République n'est pas élu avant le 19 décembre 2016, il se créera une vacance de la présidence de la République qui appellera de plein droit un régime d'intérim à la tête de l'Etat. C'est pourquoi, ce regroupement

exhorte la Ceni à se mettre effectivement à l'œuvre afin d'organiser dans le délai constitutionnel l'élection du nouveau président de la République et d'éviter ainsi au pays, une crise politique et institutionnelle aux conséquences néfastes.

Ce regroupement politique a également sollicité que le réexamen actuel du mandat de la mission onusienne permette à cette dernière de participer efficacement à la bonne fin du processus électoral, à la consolidation de la paix, au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ainsi qu'à la stabilisation effective des institutions de la RDC.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

Week-end des RD Congolais de l'étranger

Certains internationaux de la RDC et d'autres jeunes congolais de souche ont participé aux succès ou contre-performances de leurs clubs respectifs au cours du week-end dernier.

En Angleterre, l'international congolais, Yannick Bolasie, a été titulaire lors de la défaite à domicile de son club Crystal Palace face au leader actuel de la Premier League Leicester par zéro but à un. Son coéquipier chez les Léoapards de la RDC, Dieumerci Mbokani, a pour sa part pris part à la victoire de Norwich sur West Bromwich par un but à zéro. L'ancien joueur de Belor AC, Mazembe, Standard de Liège, Monaco, Wolfsburg, Anderlecht et Dynamo Kiev a été titulaire, alors que son capitaine en sélection et coéquipier à Norwich, Youssef Mulumbu, ne figurait pas sur la feuille du match, étant retenu avec les U21 de Norwich contre Reading. Giannelli Imbu-

la a joué toute la rencontre lors de la victoire de Stoke City face à Watford. Et Chancel Mbemba a disputé tout le match lors du nul entre Newcastle et Sunderland (1-1), obtenant même la cote de 7,5 sur 10. En D2 anglaise, l'on note l'entrée en jeu de Jacques Maghoma (53^e minute) lors du match nul de Birmingham City face à Fulham. Jordan Bokata était absent lors de la défaite de Leeds face à Huddersfield (1-4). Kazenga Lualua est entré en jeu à la 78^e minute pour participer à la victoire de Brighton sur le terrain de Milton Keynes Dons (1-2). Titulaire, le défenseur international Gabriel Zakuani a quitté ses coéquipiers à l'heure de jeu lors de la victoire de Peterborough sur le terrain Doncaster en D3 anglaise. Et Musangu est resté sur le banc lors du succès de son club Rochdale sur Oldham toujours en Ligue One. En L1 française, Michaël-Jordan

Nkololo est entré à la 82^e minute lors de la victoire de Caen sur Troyes (2-1). On a noté l'absence du latéral gauche international Chris Mavinga dans le onze de départ de Troyes pour cette rencontre. Marcel Tisserand a tenu sa place, sans pourtant éviter la défaite de Toulouse face à Lille. Omenuke Mfulu a assisté, à partir du banc des remplaçants, à la défaite de son club, Reims face à l'En Avant Guingamp. Le jeune Aldo Kalulu a entré à la 72^e minute lors du net succès de Lyon (2-0) sur Nantes. Rémy Mulumba est resté sur le banc, assistant impuissant à la lourde défaite de Lorient sur le terrain d'Angers. En L2, l'on note la présence de Lusamba dans les rangs de Nancy victorieux de Lens (1-0). En Allemagne, Elias Katchunga était absent lors de la défaite d'Ingolstadt face à Hertha Berlin (1-2) et en D3 allemande, Mvibudulu est sorti à la 76^e minute et son club, Stuttgart Kickers a

fait un match à égalité d'un but partout avec Sonnenhof. Suku-ta Pasu a quitté ses coéquipiers à la 88^e minute, lors du match nul de zéro but partout entre Energie Cottbus et Wehen.

Aux Pays-Bas, Nathan Kabasele a débuté lors de la défaite de Graaafschap face à Feyenoord (1-3). Le Belgo-congolais a été remplacé à la 67^e minute. Andy Kawayu a lui aussi quitté ses coéquipiers à la 69^e minute et son équipe, Willem II, a été battue par Zwolle (4-1). Ngombo est resté sur le banc lors de la victoire de son club, Roda, face à Camburr (1-0). En D2 Belge, le gardien de but Kudimbana et Limbombe (sorti à la 74^e minute) étaient titulaires avec Antwerp, victorieux de Deinze (3-0). Et Bosekota a débuté le match avec Seraing, vainqueur de Patro Eisden (3-1) et il a été buteur à la 57^e minute avant d'être remplacé à la 65^e minute. En Autriche, Wilson Kamavuka était titulaire, ne pouvant

empêcher la défaite de Sturm Graz face à Admira (0-1) et en Bulgarie, Jody Lukoki n'a pas quitté le banc lors de la victoire de son équipe Ludogorets sur le terrain de Beroe (0-2). En République Tchèque, Manzia Budge est entré à la 74^e minute, lors de la défaite de Dukla Prague face à Brno (0-3). En Hongrie, Dark Kabangu était absent lors de la victoire de Honved devant Paks (2-0). Au Portugal, Arnold Nkufo a été titulaire lors de la défaite de Vitoria Setubal face à Porto (0-1). En Suisse D1, Munsy a été titulaire lors du match nul entre Thoune et Luzerne (1-1) alors qu'en D2, Mvula Lotomba a été titularisé lors de la défaite de Lausanne face à Biel (2-3). Ancien capitaine des Léopards de la RDC, Trésor Lualua a été aligné dès le coup d'envoi lors de la défaite de Sanliurfaspor face à Balikesirspor en D2 turque.

Martin Engimo



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:



Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
Immeuble les manguiers (Mpila) Dépêche de Brazzaville

Ouvert tous les jours

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



COLLÈGE DE FRANCE

Remarquable leçon inaugurale de l'écrivain Alain Mabanckou

Jeudi soir, l'auteur franco-congolais a prononcé un discours inaugural d'une remarquable résonnance dans un Collège de France plein à craquer.

Élégamment habillé par Jocelyn Armel le Bachelor, Alain Mabanckou est apparu au public en veste bleue moirée, nœud papillon sur chemise blanche. Pendant une heure et demie, en présence de George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer ; Audrey Azoulay, ministre de la Culture ; Michaëlle Jean, secrétaire générale de la Francophonie, André Vallini, secrétaire d'Etat en charge de la Francophonie ; l'administrateur Alain Prochiantz et des professeurs du Collège de France ; Henri Lopes venu en tant qu'écrivain ; l'académicien Dany Laferrière, ami de longue date du romancier ; et d'illustres invités. L'auteur de *Lumières de Pointe Noire*, âgé aujourd'hui de 50 ans, a déroulé le parchemin d'une leçon inaugurale axée sur la littérature d'Afrique noire et la littérature coloniale française qui sont à la fois inséparables et antagoniques, en faisant alterner l'humour et le sérieux avec toujours, comme fil rouge, un profond humanisme.

Dès 17 h, la salle de 430 places était prise d'assaut : il a

fallu relayer l'intervention, de façon urgente, en visioconférence à trois autres amphithéâtres de même capacité, afin de permettre à tous de suivre cette séance, animée pour la première fois par un romancier depuis la création de la chaire en 2005. Ce qui a fait dire à Alain Mabanckou à l'adresse de ses homologues qu'en l'accueillant au Collège de France, « vous poursuivez votre détermination à combattre l'obscurantisme et à convoquer la diversité de la connaissance », fier de prendre en référence le premier roman *Batouala*, « Roman nègre » signé par le Guyanais René Maran et primé par le Goncourt.

Qui suis-je au fond ? s'est interrogé Alain Mabanckou. Est-il un « Congaoulois » comme dirait le grand poète congolais Tchicaya U Tam'si ou un « binational », pour coller à l'air du temps ? En fait, il a expliqué que « en 1530, au moment de la fondation du Collège, les Africains n'existaient pas en tant qu'êtres humains » : j'étais encore un captif et en Sénégambie par exemple, un che-

val valait de six à huit esclaves noirs ! Et d'ajouter que « c'est ce qui explique mon appréhension de pratiquer l'équitation et surtout d'approcher un équidé, persuadé que la bête qui me porterait sur son dos me rappellerait cette condition de sous-homme frappé d'incapacité depuis « la malédiction de Cham », raccourci que j'ai toujours combattu ».

Après cette thèse de la part du romancier, « tout cela est, certes, de l'histoire, tout cela est certes du passé, me diraient certains. Or, ce passé ne passe toujours pas, il habite notre inconscient, il gouverne parfois bien malgré nous nos jugements et vit encore en nous tous car il écrit nos destins dans le présent », a-t-il dit. « Ce qui est historique, c'est la rencontre d'un savoir-faire africain avec une réflexion, une intelligence française », a expliqué le professeur. « Cette rencontre était attendue. Elle a eu lieu aujourd'hui et nous en sommes absolument ravis ».

« J'appartiens à cette géné-



Alain Mabanckou a dispensé sa première leçon au collège de France, élégamment habillé par Jocelyn Armel «Le Bachelor» (JACQUES DEMARTHON/AFP)

ration, celle qui s'interroge, celle qui, héritière bien malgré elle de la fracture coloniale, porte des stigmates d'une opposition frontale de cultures dont les bris de glace émaillent les espaces entre les mots, parce que le passé continue à bouillonner... et que nous autres Africains n'avions pas rêvé d'être colonisés, que nous n'avions jamais rêvé d'être des étrangers dans un pays et dans une

culture que nous connaissons sur le bout des doigts. Ce sont les autres qui sont venus à nous, et nous les avons accueillis à Brazzaville, au moment où cette nation était occupée par les nazis ».

« J'appartiens à la génération du Togolais Kossi Efovi, du Djiboutien Abdourahman Waberi, de la Suisso-Gabonaise Bessora, du Malgache Jean-Luc Rahimanana, des Camerounais Gaston-Paul Effa et Patrice Nganang ».

« En même temps, j'appartiens à la génération de Serge Joncour, de Virginie Despentes, de Mathias Enard, de David Van Reybrouck et de quelques autres encore, qui brisent, refusent la départementalisation de l'imaginaire parce qu'ils sont conscients que notre salut réside dans l'écriture, loin d'une factice fraternité définie par la couleur de peau ou température de nos pays d'origine ».

Un standing ovation a salué la prestation du professeur invité. Les dates du 29 mars et du 2 mai sont d'ores et déjà annoncées pour les prochains cours dans une université du savoir ouverte à tout un chacun. Parions que l'affluence étonnera encore comme l'a souligné l'administrateur et président de l'Assemblée des professeurs : « Magnifique ! » s'est-il exclamé et de préciser que rarement un professeur invité avait fait l'unanimité avec une belle leçon.

Antoine Daniel Kongo



Alain Mabanckou félicité par Michaëlle Jean, la secrétaire générale de l'OIF, André Vallini, le secrétaire d'Etat en charge à la Francophonie, et par George Pau-Langevin, la ministre des Territoires d'Outre-mer (JACQUES DEMARTHON/AFP)